BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

LA POÉSIE ARABE

ANTÉ-ISLAMIQUE

LEÇON D'OUVERTURE

FAITE A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES LETTRES D'ALGER

LE 12 MAI 1880

PAR

RENÉ BASSET



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

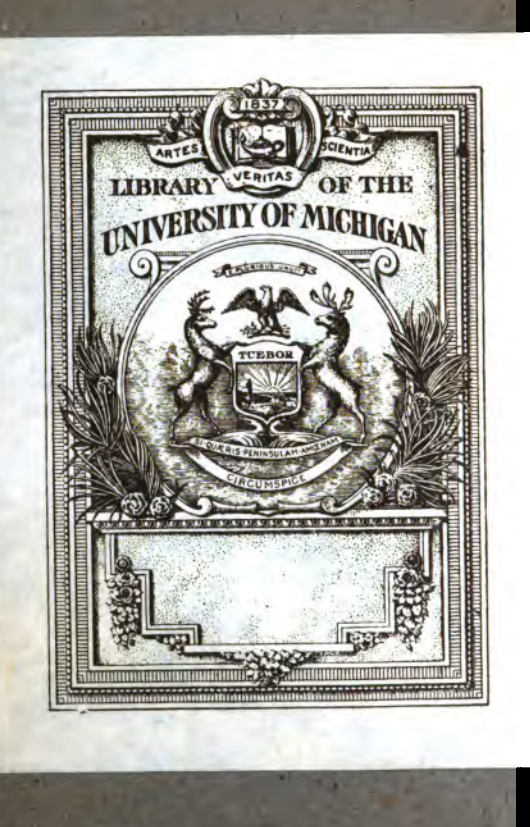
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1880


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

XXX

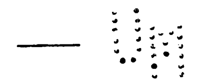
LA POÉSIE ARABE

ANTÉ-ISLAMIQUE

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils

LA POÉSIE ARABE

ANTÉ-ISLAMIQUE



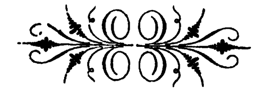
LEÇON D'OUVERTURE

FAITE A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES LETTRES D'ALGER

LE 12 MAI 1880

PAR

RENÉ BASSET



PARIS

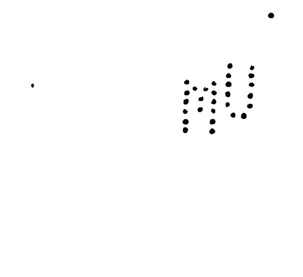
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

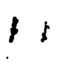
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS

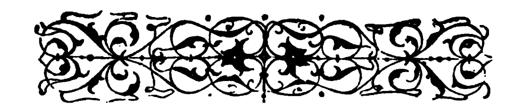
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

8, RUE BONAPARTE, 28

1880


MU





LA POÉSIE ARABE

ANTÉ-ISLAMIQUE

Messieurs,

Parmi les langues qui ont servi de moyen de transport à la civilisation, la langue arabe occupe une place des plus importantes dans l'histoire du genre humain. A l'origine, simple dialecte des Qoraïchites, famille du Hidjaz, elle eut cette bonne fortune d'être le verbe d'une religion nouvelle, et cet honneur que semblait revendiquer avec plus de titres l'himyarite, parlé par une nation dont la civilisation était la plus florissante en Arabie au vie siècle de

notre ère, cet honneur, dis-je, place l'arabe au même rang que les langues classiques, le sanscrit, le grec et le latin. Aujourd'hui encore, c'est l'idiome sacré de plus de quatre-vingts millions d'hommes qui, de la Chine à la Guinée et de Madagascar à la Russie, appartiennent à la religion musulmane et s'en font les propagateurs : et si, d'un côté, celui où l'islam est en contact avec la civilisation européenne, il perd chaque jour du terrain, de l'autre, ses pertes sont largement compensées par les conquêtes qu'il fait sur la barbarie africaine ou asiatique. Comme vous le voyez, l'arabe a acquis droit de cité dans l'enseignement supérieur.

Toutefois, la langue dont j'étudierai avec vous les principaux monuments, est-ce celle que vous entendez parler chaque jour dans les rues par les descendants des anciens conquérants de l'Afrique septentrionale? Non, Messieurs : depuis douze siècles environ qu'il a commencé d'être fixé par l'écriture, l'arabe a subi les changements fatals auxquels nulle langue n'a

pu et ne pourra échapper. Il ne s'est pas corrompu, comme on disait autrefois en parlant des métamorphoses d'un idiome ; il s'est *transformé* et se *transforme* encore, suivant des règles fixes, immuables, auxquelles obéissent inconsciemment les générations. Et ce n'est pas la seule langue sémitique qui se soit rajeunie, si je puis m'exprimer ainsi, par l'introduction d'éléments nouveaux, sous l'influence d'idées nouvelles. Vous savez tous que le latin, parlé par des peuples différents, donna naissance, suivant le génie de ces peuples, génie qui reparaissait malgré la couche romaine qui le couvrait, au français, au provençal, à l'italien, à l'espagnol, au portugais, au roumain, etc. De même l'éthiopien ou gheez, en se transformant, produisit le tigrinia, le khassi et l'amharique, et le syriaque moderne naquit d'un dialecte de syriaque ancien. L'arabe n'échappa pas à cette loi et fut modifié suivant le génie des nations vaincues : on eut un dialecte syrien, un égyptien, là où le syriaque et le copte avaient jadis été parlés. Dans le

Maghreb, les populations berbères exercèrent une influence reconnue sur la langue de leurs conquérants, et dans l'Espagne elle-même pendant sept siècles de domination musulmane, il se forma un dialecte différent de ses voisins, aussi bien par quelques phénomènes phonétiques que par le lexique.

Mais, quelque attrayante que puisse nous paraître cette étude, il en est une autre qui mérite au même degré notre attention. L'arabe que nous appellerons littéraire, celui qui s'écrivait au moyen âge et qui, comme le latin en Occident, n'était compris que des esprits cultivés, cet arabe n'eut-il pas à subir, lui aussi, une modification et pouvons-nous penser que les idées, aussi bien que les mots, restèrent, au lendemain de la victoire de Mohammed, les mêmes que la veille de son triomphe? Ce serait une grave erreur de le croire : du jour où la formule fondamentale de l'islam : « *Il n'y a d'autre Dieu que Dieu et Mohammed est son prophète,* » domina dans toute la péninsule arabique,

de ce jour date la décadence de la poésie héroïque. Sans doute, elle ne s'éteignit pas brusquement : chez les Latins, Lucain, Stace, Claudien, à la veille de la chute de Rome, furent des poètes de talent et méritent d'être mentionnés même après les génies du siècle d'Auguste. Ainsi, après Mohammed, vous trouvez Akhtal, Djarir, Ferazdaq, Abou'l'Ola, Abou Nowas, Beha Eddin Zohaïr, Motenabbi même : mais, quelque grand que fût leur mérite, le plus bel éloge qu'on pouvait leur décerner, c'était de regretter qu'ils ne fussent pas nés au temps de l'*ignorance*. C'est le nom que les Arabes musulmans donnent à l'époque héroïque de leur littérature.





L'INFLUENCE de Mohammed, et après lui de l'islam, sur la décadence de la poésie fut à la fois directe et indirecte. Elle fut directe par les attaques que le prophète dirigea contre elle. Comme vous le savez, il n'était pas d'un tempérament poétique. Le seul vers qu'on ait conservé de lui est sur le mètre radjaz, celui qui s'impose presque et qui le premier naquit de la prose rimée à laquelle la poésie arabe doit son origine. Le voici tel que nous l'ont conservé les biographes de Mohammed :

« Je suis le prophète et non un menteur. — Je suis le fils de 'Abd El Motthalib [1].

Comme vous le voyez, ce vers est assez

1. En réalité, Mohammed, fils de 'Abdallah, n'était que le petit-fils de 'Abd El Motthalib.

plat. Le prophète, qui a laissé d'admirables modèles de style dans quelques-unes de ses sourates, ne reconnaissait à la poésie qu'une double utilité. La première, de servir à déterminer le sens des expressions du Qorân lorsque les interprètes seraient en désaccord. Une tradition *(hadits)* attribuée à El'Abbas, l'oncle de Mohammed, l'ancêtre de la dynastie des Abbassides, dit : « Quand vous aurez des doutes sur la signification d'un mot, consultez les anciennes poésies des Qoraïchites. » Ces poésies étaient donc considérées comme ce qu'on appela en Italie *Testi di lingua*. Les idées exprimées par elles n'étaient rien : les mots seuls avaient quelque valeur comme documents archaïques établissant la pureté d'un terme. Aussi devons-nous regarder comme suspect le hadits placé par Ibn'Abd Er Rabbih en tête du second livre du *Kitâb El 'Iqd* (Livre du collier) : On disait à l'un des compagnons du prophète de Dieu : « Sur quoi roulaient vos entretiens dans vos réunions privées ? » — Il répondit : « Nous récitions les vers de nos poètes, et nous cau-

sions de ce qui s'était passé dans les temps de l'ignorance ». Le fondateur d'une religion nouvelle était trop occupé à s'initier aux traditions apocryphes des juifs et des chrétiens, dont il a rempli le Qorân, pour s'intéresser au passé glorieux de ces païens qui l'avaient accablé d'outrages.

Il ne fit qu'une exception en faveur de 'Antarah, le héros du roman de 'Antar, à qui on a prêté mainte aventure de Rabi, fils d'El-Moqaddem. « L'homme des anciens temps que j'aurais le plus désiré voir, dit un jour Mohammed, c'est 'Antarah. » Mais est-ce bien au poète qu'il a adressé cet éloge? Et n'a-t-il pas considéré dans le fils de Chaddad et de la négresse Zébibah, le héros méconnu par les siens, relégué au rang d'esclave par l'orgueil aristocratique de sa propre famille, et ne parvenant à conquérir la liberté et le renom que par des efforts surhumains. Si 'Antarah avait vécu au temps de l'hégire, le prophète en aurait fait son auxiliaire dans sa lutte contre la noblesse qoraïchite. Au reste, celui qui condamnait à l'enfer tous

les poètes, et avec eux Imrou'eqaïs, leur chef, celui-là n'était guère capable d'apprécier leurs vers. On raconte qu'un jour, voyant passer l'auteur d'une mo'allaqah, Mohammed s'écria : « Mon Dieu, préserve-moi du démon qui agite cet homme ! » Dieu n'exauça que trop cette prière.

Le second service que le prophète attendait de la poésie, c'était la réfutation des satires dirigées contre lui par les adversaires de l'islam. Comme la lance d'Achille, elle devait guérir les blessures qu'elle faisait, blessures si vivement ressenties par Mohammed que, lors de la prise de la Mekke, il excepta de l'amnistie générale accordée aux Qoraïchites un certain Habbar ben Asouad qui avait composé contre lui des vers satiriques. Aux attaques de 'Abd Allah ben Ez Zibari, de Hobeïrah ben Abou Ouahab, de Mesafi' ben 'Abd Menâf, d'Abou 'Izza et d'Omayah ben Abou'ssalt, il opposa les répliques de 'Abd Allah ben Reouahah, de Hassan ben Tsabit, de Ka'ab ben Malik et de Ka'ab ben Zohaïr. Mais, à en juger par ceux de ces

poëmes qui nous sont parvenus, on peut douter qu'à l'exception de Hassan ben Tsabit, les défenseurs de l'islam aient été à la hauteur de leurs adversaires : après sa conversion, le poète Labid n'écrivit plus, dit-on, qu'un seul vers. Mais peu importait : le jour n'était pas loin où tout ce qui était arabe devait se faire musulman et où le Khalife 'Omar ben El Khatthab, second successeur de Mohammed, devait interdire le séjour de l'Arabie aux chrétiens et aux juifs. C'était une réponse sans réplique à toutes les satires anti-musulmanes, s'il s'était encore trouvé quelqu'un d'assez hardi pour en composer.





J'ai dit plus haut qu'une influence indirecte fut exercée sur la poésie par Mohammed et l'islam : ce fut celle qui lui porta les coups les plus rudes. Pour bien le comprendre, il nous faut examiner le changement d'idées qui se produisit en Arabie après le triomphe de la religion musulmane. Quelle était la situation de la péninsule au vi[e] siècle de notre ère et quel rôle le poète était-il appelé à jouer dans cette société ?

A l'est, le pays de 'Omân, province des Chosroès, se rattachait plutôt à la monarchie persane qu'au reste de l'Arabie, dont il était séparé par des déserts infranchissables. Au sud, les royaumes du Yémen et du Hadhramaout étaient en proie aux dissensions civiles. Le premier, célèbre autrefois sous le nom de Saba, était

bien déchu de son antique splendeur : la dynastie des Tobba', qui avaient bâti les superbes palais de Ghoumdân, de Sana'a et de Zhafar, s'était éteinte. La décadence avait commencé au 1er siècle de l'ère chrétienne, alors que l'émigration d'une partie de la population, chassée par la rupture de la digue de Mareb, avait laissé le pays exposé à l'invasion des Romains conduits par Ælius Gallus, ou des Ethiopiens sous Ela-Aïzana. Cet Etat, qu'on pourrait comparer pour l'organisation à l'empire allemand du moyen âge, était gouverné par un empereur *(tobba')* au-dessous duquel s'échelonnait tout une hiérarchie féodale (*dzou, qaïl*, etc.) et renfermait des villes libres comme Aden et les colonies milésiennes de la mer Rouge et même un Etat ecclésiastique, comme Nagrân, administré par son évêque. Mais, à partir de l'introduction du christianisme et du judaïsme, les luttes religieuses vinrent s'adjoindre aux guerres extérieures : païens, juifs et chrétiens sollicitèrent chacun l'appui de l'étranger, grec, éthiopien ou persan, pour

écraser les adversaires de leurs croyances. A l'époque dont je vous parle, le Yémen, épuisé par deux ou trois invasions éthiopiennes destinées à soutenir le christianisme, languissait obscurément, après de sanglantes persécutions, simple province de l'empire des Chosroès et gouverné par un *marzoubân* — un chef des marches — venu de Ctésiphon.

Au nord, les petites principautés de Hirah et de Ghassân, fondées vers le Ier siècle de l'ère chrétienne, ne cessaient d'être en lutte l'une contre l'autre que pour servir d'auxiliaires aux Romains et aux Perses dans leurs guerres mutuelles. Ghâssan et ses phylarques, à la solde des Grecs, Hirah, qui finit comme le Yémen, simple marche de l'empire persan, n'exercèrent jamais qu'une autorité précaire sur les tribus du Hidjâz, qu'un caprice poussait parfois à reconnaître leur suzeraineté quand elles avaient rejeté le joug purement nominal du Yémen. Les deux dynasties de princes qui gouvernaient ces royaumes se faisaient remarquer par une cruauté que

le christianisme ne pouvait adoucir. L'un d'eux, 'Amr, dont le frère Malek avait été assassiné par un événement fortuit, fit brûler cent individus de la tribu des Baradjim, alliée au meurtrier qu'il n'avait pu atteindre : sacrifices humains, extermination de peuplades entières, assassinat des hôtes, rien ne manquait pour détourner les poètes de s'associer aux orgies d'un Mondhir ou d'un 'Amr, et plus d'un, comme nous le verrons plus loin, eut à se repentir d'avoir accédé à l'invitation de ces princes.

Quant à la Mekke, elle était encore moins capable de menacer l'indépendance des tribus arabes : c'est tout au plus si quelques-unes d'entre elles vénéraient la Ka'abah et accomplissaient les cérémonies du pèlerinage. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque l'Arabie comptait un certain nombre de sanctuaires qui rivalisaient avec celui de la Mekke : non loin de cette ville, celui de Thaïef, possédé par les Benou Tsaqif, et, sur les frontières du Yémen, celui de Dzou-Kholosah, que

les auteurs arabes appellent eux-mêmes une Ka'abah yéménite, faisaient au temple qoraïchite une concurrence commerciale autant que religieuse. Chacun, en effet, était le centre d'un commerce considérable : c'est ce qui explique comment, au VIe siècle, ils virent d'un bon œil et favorisèrent, autant qu'ils le purent, l'expédition dirigée par Abrahah, souverain éthiopien du Yémen, contre la Ka'abah qu'il voulait détruire. Les Arabes païens, du reste, n'étaient pas persécuteurs : ils étaient tolérants par indifférence : Imrou'lqaïs, un poète païen, vante dans sa mo'allaqah les solitaires chrétiens dont les lampes servent de guide aux voyageurs égarés : seuls, les convertis au judaïsme ou au christianisme, mûs par le sentiment du prosélytisme, excitèrent les uns contre les autres des persécutions inconnues jusque-là. Pour en revenir à la Mekke, à qui le voisinage du marché de 'Oqazh donnait une certaine importance en dehors de la Ka'abah, elle ne songeait guère, sous la domination des Qoraïchites, successeurs

des Khozaïtes, qu'à s'enrichir par le commerce : du vivant même de Mohammed, quelques années avant l'hégire (600-605), elle avait failli être livrée à la domination grecque par un de ses habitants, le chrétien Otsmân, fils de Hoaïrits.

Ainsi aucun des États constitués de la péninsule, au vi^e siècle de notre ère, n'avait gardé assez de vigueur ni d'indépendance pour prendre la prépondérance en Arabie et jouer le même rôle qu'Athènes en Grèce ou Rome en Italie. Les royaumes de Hirah et de Ghassân, le Yémen, la Mekke et même les tribus arabes du Nadjd n'étaient que des comparses dans le grand drame de la lutte entre Rome, puis Constantinople et la Perse, drame dont les principaux acteurs furent Chahpour (Sapor), Julien l'Apostat, Bélisaire, les deux Khosrou (Chosroès), Anouchirvân et Parviz, et Héraclius.

Les tribus du Hidjaz, n'ayant donc rien à redouter, se livraient à tous les écarts d'une liberté tumultueuse où l'homme n'avait d'autre frein, lorsqu'il était puissant,

que le point d'honneur. C'est ce sentiment, qui, dès la naissance d'une fille, la lui faisait enterrer vivante de peur que son enlèvement ne vînt plus tard déshonorer la famille à laquelle elle appartenait : c'est ce même sentiment qui rendait tyrannique la pratique de l'hospitalité : témoin ce Kolaïb-Ouaïl qui, après avoir délivré ses compatriotes de la suzeraineté yéménite, avait fini par s'arroger à lui seul le droit d'exercer l'hospitalité, une des vertus les plus estimées des anciens Arabes. C'est encore le point d'honneur qui suscitait des guerres interminables pour venger une insulte ou un meurtre. Lorsque Kolaïb-Ouaïl eut été assassiné par Djessas, son frère Mohalhil, l'aïeul maternel de ʻAmr ben Koltsoum, auteur d'une mo ʻallaqah, poursuivit sa vengeance par une guerre de quarante ans. Une course de chevaux fut, pour les tribus de ʻAbs et de Dzobyan, l'occasion d'une lutte aussi longue et aussi meurtrière, dans laquelle le poète ʻAntarah, dont je vous ai déjà parlé, exerça sa valeur. Comme vous le

voyez, les poètes étaient mêlés à cette vie de combat et y prenaient une grande part. Mohalhil est regardé comme le premier qui ait composé en arabe des poëmes de plus de trente vers. Nous verrons plus tard le cas qu'il faut faire de cette assertion. Imrou'lqaïs de la tribu de Kindah, pour venger son père Hodjr, assassiné par les Benou Asad, remue toute l'Arabie afin de leur trouver des ennemis. Le Yémen ne lui donne pas d'alliés assez sûrs, il va en chercher à la cour du Qaïsar, le César de Constantinople, et la mort seule l'arrête à Ancyre dans l'accomplissement de sa tâche. Chanfara, un autre ʿAntarah moins chevaleresque que le héros des Benou ʿAbs, fait vœu de tuer cent hommes des Benou Salaman : ceux-ci avaient assassiné son beau-père pour le punir d'avoir donné sa fille au poète, fils d'un esclave. — Il meurt après avoir égorgé quatre-vingt-dix-neuf ennemis, mais sa vengeance ne reste pas incomplète : les débris de son crâne foulés au pied par un homme de cette tribu lui font une blessure mortelle et l'hécatombe

est parfaite. Dans une guerre entre les tribus de 'Abs et de Houazin, l'asile accordé par No'mân, roi de Hirah, à Khaled, meurtrier de Zohaïr, chef des 'Absites, ne le sauve pas de Harits qui vint le tuer jusque sous les yeux du prince, son protecteur.

Cette habitude de ne compter que sur soi-même donnait aux poètes une fierté qui en faisait des courtisans inhabiles, et plus d'un faillit perdre la vie à la cour des princes du Nord. Tharafah, l'auteur d'une mo'allaqah, et son oncle Motalammis, non moins renommé pour ses vers, ayant excité par la liberté de leur langage la colère de 'Amr ben Hind, roi de Hirah, ce prince les chargea de porter à un de ses officiers des lettres où il lui ordonnait d'enterrer vifs les deux poètes. Motalammis, ayant par prudence ouvert le message dont il était porteur, parvint à s'enfuir, mais Tharafah, moins défiant, subit cet affreux supplice, et les lettres de Motalammis passèrent en proverbe chez les Arabes comme celles de Bellérophon chez les Grecs. 'Amr

ben Koltsoum était cité cemme le plus fier des nomades : ce même ʿAmr ben Hind, meurtrier de Tharafah, chercha à l'humilier. Il l'invite à venir à sa cour avec sa mère Laïlah, fille de Mohalhil. Au milieu du repas, on entend un cri dans l'appartement des femmes : il est poussé par Laïlah que la mère du roi voulait obliger à la servir. Aussitôt le poète fend d'un coup de sabre la tête du prince, et, aidé de ses compagnons, culbute les soldats de Hirah et se retire dans le désert avec sa mère et un butin considérable ; d'où le proverbe : *aftakou min ʿAmr*, — plus prompt à frapper que ʿAmr.

Parmi les autres vertus célébrées par les poètes et pratiquées par eux et leurs contribules, était l'hospitalité. Elle est même devenue proverbiale en Occident. En Orient où il n'existait, je ne dirai pas seulement d'hôtels ni de caravansérails, mais pas même de sûreté pour les voyageurs, où la maxime latine *hospes hostis* était le plus strictement appliquée, les relations de peuple à peuple, de tribu à tribu eussent été

impossibles sans cette institution qui faisait de l'inconnu de la veille un membre de la famille où il était accueilli. Les poètes arabes se glorifiaient souvent de leur générosité à l'égard de leurs hôtes. Le Hamasah d'Abou Teman nous a conservé les vers suivants de Marrar :

« J'ai juré, lorsque la nuit sombre m'environne, de ne jamais cacher mon foyer au voyageur nocturne. Aussi, amis, faites briller une flamme claire qui apparaisse dans l'obscurité à l'étranger altéré, afin qu'à notre feu se présente un homme de noble appparence, aux traits altérés par la fatigue et la faim. S'il veut ensuite me connaître et s'il me demande qui je suis, alors je dis mon nom bien haut et je ne le cache pas. La plus belle nuit est celle que je passe à traiter mon hôte et à lui offrir les meilleurs mets auxquels personne (excepté lui) n'oserait toucher... »

Cette vertu rendit surtout célèbre un poète anté-islamique : Hatim, de la tribu de Thaï. Dès sa jeunesse, il avait exercé l'hospitalité et pratiqué la libéralité avec si

peu de mesure que plus d'une fois ses parents l'abandonnèrent et que sa femme Maouia divorça, craignant d'être ruinés par ses largesses. Il se forma à son sujet une série de légendes rapportées par le roman auquel on a donné son nom. Le souvenir de sa générosité était demeuré si vivant dans la mémoire populaire qu'on racontait que, même après sa mort, il pratiquait l'hospitalité. Un jour, dit-on, des voyageurs s'étant arrêtés près de son tombeau et manquant de vivres, l'un d'eux, par raillerie, demanda à haute voix ce qu'était devenue la libéralité de Hatim Thaï. Sur une réponse sortie du tumulus, il trouva, à quelques pas du campement, sa propre chamelle égorgée. Le lendemain le fils du poète apparut et fit présent au voyageur d'une autre monture, en disant qu'il obéissait à un avertissement donné par son père pendant la nuit.

Toutefois, celui qui, dans l'Arabie, antéislamique, donna le plus bel exemple de fidélité à son hôte fut Samaoual ben 'Adya. Suivant quelques auteurs, il était ghassa-

nide, c'est-à-dire d'origine yéménite ; il avait embrassé le judaïsme et possédait le château d'El'Ablaq qui passait pour imprenable aux yeux des Arabes, peu expérimentés dans l'art des sièges. Lorsque le poète Imrou'lqaïs, sur le point d'aller à Constantinople demander à l'empereur grec des secours pour venger son père Hodjr, chercha quelqu'un à qui il pût confier sa fille Hind et ses trésors parmi lesquels cinq cottes de mailles célèbres, ce fut Samaoual qu'on lui indiqua comme le meilleur protecteur qu'il pût trouver. Le juif accepta de veiller sur le dépôt qui lui était confié et jura de ne le remettre à personne autre qu'au poète ou à ses héritiers. Comme vous le savez, Imrou'lqaïs mourut à Ancyre, au retour de son voyage. A cette nouvelle, le prince ghassanide Harits El Aradj vint mettre le siège devant El'Ablaq, réclamant les cottes de mailles et menaçant, en cas de refus, de faire périr le fils de son ennemi, dont il s'était emparé. Ses menaces échouèrent et Samaoual répondit

par ces vers à sa femme qui l'engageait à céder :

« O toi qui me blâmes, cesse de me faire des reproches : à combien de reproches, en effet, ne suis-je pas resté sourd ?

« Laisse-moi et marche droit, si je m'égare : ne t'égare pas, je pense, comme je le fais. »

Et plus loin :

« J'ai conservé fidèlement les cottes de mailles du Kindite (Imrou 'lqaïs) : si d'autres sont félons, moi je suis loyal.

« On m'a dit : c'est un trésor précieux... Mais, par Dieu, je ne serai pas parjure tant que je vivrai.

« (Mon père) 'Adya me faisait un jour cette recommandation : Samaoual, ne détruis pas ce que j'ai construit.

« J'ai pour demeure 'Adya, un fort château avec de l'eau où je puise quand je veux.

« Ma forteresse est élevée et les aigles eux-mêmes n'y peuvent arriver : si une injustice m'atteint, je n'en souffre pas. »

Son fils fut égorgé, mais il garda la ré-

putation du plus loyal des Arabes et sa fidélité passa en proverbe : *âoufa min as Samaoual*, — plus fidèle que Samaoual.

Mais le thème favori des poètes anté-islamiques était l'éloge de la bravoure. Quoique les plus anciennes poésies de ce genre ne remontent pas un siècle au-delà de Mohammed, nous savons que les chants guerriers étaient depuis longtemps en usage chez les Arabes. Un auteur grec, qui écrivit au ve siècle une histoire ecclésiastique, Sozomène, rapporte qu'en 372 de l'ère chrétienne, une reine des Sarrasins, Mania, ou, selon d'autres, Mavia, ayant battu les troupes romaines de Palestine et de Phénicie, le souvenir de cette victoire se conserva dans les chants populaires des Arabes. Il est à regretter que l'historien chrétien ne nous ait pas rapporté, même dans une traduction, quelques fragments de ces vers : nous aurions là le spécimen le plus ancien de la poésie arabe. Car nous devons tenir pour apocryphes les compositions que les historiens ou les compilateurs littéraires attri-

buent aux contemporains de Salomon ou aux Tobba's fabuleux du Yémen.

Les poètes devaient se signaler par leurs exploits guerriers au moins autant que par leur talent poétique : c'est ainsi que 'Antarah se vantait dans les vers suivants, tirés de sa moᶜallaqah :

« Que de fois j'ai laissé étendu sur la poussière le mari d'une femme très belle, en lui ouvrant les veines du cou par une blessure semblable à une lèvre fendue !

« Ma main le prévenait par un coup rapide, et son sang coulait rouge comme le suc du dragonnier.

« Fille de Malik ('Ablah), interroge les cavaliers, si tu ignores mes exploits [1].

« (Ils te diront que) je suis toujours monté sur un cheval de haute taille, rapide et couvert de nombreuses cicatrices.

« Tantôt il fond à ma voix sur un groupe d'ennemis, et tantôt il revient vers la troupe nombreuse de nos archers.

1. 'Ablah était la cousine de 'Antarah, qui, pour l'épouser, s'était soumis aux conditions exigées par son oncle.

« Quiconque a été le témoin d'une bataille, te dira que je suis le premier au combat et que je me retire au moment du partage du butin.

« Que de guerriers armés de pied en cap, que les plus braves redoutaient d'attaquer, et qui ne voulaient ni fuir, ni se rendre,

« Ma main a traversés d'un coup prompt de ma lance droite, aux nœuds solides!

« Mon fer impitoyable a percé ses vêtements : l'homme généreux n'a point d'abri contre ma lance.

« Je l'ai laissé en pâture aux bêtes sauvages qui le déchirent, rongeant ses belles mains et ses beaux bras.

« Que de longues cottes de mailles j'ai trouées d'un coup de sabre, pour atteindre un héros, protecteur des siens, orné de marques distinctives,

« Prompt à remuer les flèches du hasard [1], et faisant, lorsqu'il buvait, tomber

1. Le maïsar, proscrit par Mohammed, était un, jeu de hasard très pratiqué par les anciens Ara-

les drapeaux des marchands[1], ce qui lui attirait maints reproches,

« Lorsqu'il me vit mettant pied à terre pour l'achever, ses lèvres en se relevant laissèrent apparaître ses dents, mais ce n'était pas un sourire.

« Il gisait sous mes yeux, au milieu de la journée : sa tête et ses doigts ensanglantés semblaient teints avec le suc du 'izhlim[2].

« Je l'ai frappé de ma lance et je lui ai porté un coup de mon sabre indien, affilé, d'acier excellent. »

bes. On égorgeait un chameau et on partageait son corps en neuf ou onze parties auxquelles donnaient droit des flèches qu'on tirait au hasard. Certaines flèches représentaient deux, trois, ou quatre parts, tandis que les trois dernières ne gagnaient rien.

1. Les marchands de vin, chez les Arabes, élevaient un drapeau sur leur tente pour annoncer qu'ils en avaient à vendre. La chute de ce drapeau indiquait que leur provision était épuisée.

2. Le 'izhlim est une plante tinctoriale qui donne une couleur foncée : parfois il désigne l'indigo.

Et plus loin :

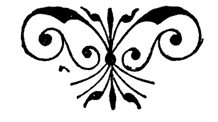
« J'ai accompli les ordres de mon oncle : au jour du combat, quand les lèvres se redressent, laissant voir les dents,

« Au milieu de la lutte acharnée dont les braves affrontent les fureurs sans se plaindre, mais en poussant des cris ;

« Lorsque j'étais pour les miens un rempart contre les lances ennemies, je n'ai point eu peur ; mais il m'était impossible d'avancer.

« Quand j'ai vu les guerriers marcher en s'excitant les uns les autres, je me suis précipité avec empressement (sur l'ennemi).

« On criait : 'Antarah ! et les lances allongées comme les cordes d'un puits, s'enfonçaient dans le poitrail de mon cheval noir. »





Le triomphe de l'islam amena de nombreux changements dans l'état de cette société pleine de poésie, de grandeur et d'éclat. Un des plus importants, que je ne puis passer sous silence, car il eut des conséquences considérables, est celui qui se produisit dans la condition des femmes. Comme l'a fait remarquer le docteur Perron [1], si, avant l'islam, certaines inégalités, en matière de succession par exemple, si certaines coutumes cruelles semblaient placer la femme dans une condition inférieure, du moins toute influence ne lui était pas enlevée. Mariée, elle était traitée par son mari comme une égale, non

1. Voir son livre *Des Femmes arabes avant l'islamisme*. Paris, 1858.

comme une esclave et, quoique certains passages de la mo ᶜallaqah d'Imrou 'lqaïs nous montrent avec quel soin jaloux on veillait sur les jeunes filles de noble famille, le Kitâb Al Aghani (livre des chansons) et le roman d'Antar nous révèlent de quelle liberté jouissait la femme, qu'il n'était pas encore question de parquer dans un harem. Un hadits du prophète déclare qu'un fils gagne le paradis aux pieds de sa mère, mais cette recommandation n'a pu prévaloir contre les conséquences de la polygamie, source de décadence qu'a régularisée Mohammed.

Un siècle après le triomphe de l'islam, on ne trouve plus trace d'influence heureuse exercée par les femmes arabes : je n'en excepte pas même la fameuse Zobéïde, la favorite du Khalife Haroun Er Rachid, que les récits des *Mille et une nuits* ont rendue populaire parmi nous, mais qui certainement jouissait de moins de liberté, et, en dehors du harem, de moins d'autorité que la moindre des Arabes païennes. Ce fut pour mériter la main de sa cousine ʿAblah que

ʿAntarah accomplit ses exploits presque fabuleux. Bohaïṣa, fille de Aous, de la tribu de Thaï, persuada à son mari, Harits, fils de ʿAouf, de mettre fin à la guerre qui durait depuis quarante ans entre les tribus de ʿAbs et de Dzobyan. Il donna le nombre de chameaux nécessaire pour acquitter le prix du sang versé et fut célébré par le poète Zohair dans sa moʿallaqah. Dans les vers destinés à rappeler le souvenir de l'assassinat de son père et à en réclamer vengeance, le poète Imrou 'lqaïs invoque toujours sa sœur Hind :

« Combien s'est affligée Hind de ce que nos montures ont manqué les gens de Kahil [1],

« Les meurtriers du roi illustre,

« Le plus célèbre de Maʿadd [2] par son origine et ses mérites,

1. Kahil était un chef des Benou Asad, et l'un des meurtriers de Hodjr. Imrou'lqaïs faillit le sur prendre une nuit avec des soldats du Yémen, mais il parvint à s'échapper.

2. Maʿadd était regardé comme l'ancêtre des Arabes du Hidjaz.

« Que tous plaçaient au-dessus d'eux à cause de ses qualités.

« Par Allah (Allât)[1] , mon père ne sera pas mort sans vengeance.

« Nous avons poussé contre eux (ses meurtriers) nos chamelles adultes, aux corps minces,

« Qui nous portaient, nous et nos javelots altérés de sang,

« Ainsi que la tribu de Sa'b et nos lances flexibles,

« Qui, dans leur course rapide, lancent des cailloux sur leurs croupes,

« Et dont les dernières atteignent les premières. »

A l'occasion, les femmes savaient aussi combattre, et les légendes nous ont conservé le souvenir de l'héroïne connue sous le nom de « *Qatalat Ech chadja'ân* » (la tueuse de héros), et la fameuse Zénobie, (Zeïneb), reine de Palmyre, que les tradi-

1. Comme nous le verrons plus loin (page 67), il est probable qu'il faut rétablir ici Allat au lieu d'Allah.

tions appellent Zebba, était de sang arabe.

D'un autre côté, un grand nombre d'entre elles s'étaient fait un nom dans la poésie : telles Raytah, la sœur du poète-brigand Taabbata Charran, les deux « cigales de 'Ad » (Djarradah 'Ad) et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Lorsque Khansâ, de la tribu des Benou Solaïm, apprit la mort de son frère Sakhr, tué en vengeant le meurtre de son autre frère Mo'aouiah, elle composa plusieurs élégies dont une des plus connues est la suivante :

« Est-ce un fétu de paille? est-ce une maladie qui est dans mon œil? ou bien est-ce la maison veuve de ses habitants qui me fait verser des pleurs?

« Lorsque je l'entends mentionner (mon frère), il semble que mon œil répand des torrents de larmes qui ruissellent sur mes joues.

« Khansâ pleure son frère, et elle a bien raison. En effet, le destin l'afflige : certes, le destin est cruel!

« Elle pleure Sakhr, l'affligée privée de

son frère que vient de cacher comme un voile la poussière de la tombe. »

Et plus loin :

« Sakhr était notre défenseur et notre chef. Sakhr égorgeait ses troupeaux quand nous manquions de vivres en hiver.

« Sakhr servait de modèle aux hommes généreux, pareil à une montagne au sommet de laquelle brille un feu [1].

« Nulle femme ne le vit jamais pénétrer dans l'enclos de sa tente pour commettre un adultère en l'absence du mari.

« Personne ne le vit jamais manger seul dans sa demeure : mais il se montrait prodigue dans la cour de sa tente.

« Il était semblable aux lances de Rodaïnah [2] : sa jeunesse ne s'était pas encore écoulée ; il apparaissait comme un bracelet sous les plis de son manteau.

« Le voilà maintenant au fond d'un

1. Pour servir de guide aux voyageurs égarés.

2. Rodaïnah était une femme célèbre pour son habileté à fabriquer les lances.

tombeau : des pierres et des rochers le tiennent enfermé dans le sépulcre.

« Les largesses coulaient en abondance des mains de cet homme généreux, grand de cœur, prompt au bien. »





Après le triomphe de l'islam, quand les dernières tentatives d'indépendance déguisées sous les révoltes religieuses de Mosaïlamah ou d'El Asouad sont écrasées, quand toute la péninsule reconnaît, du bout des lèvres au moins, la mission divine de Mohammed, qu'arrive-t-il? Au commencement, l'autorité des quatre premiers khalifes, résidant à la Mekke, courbe toutes les têtes sous le joug religieux. Mais, après la bataille de Siffin, lorsque Mo'aouiah, fondateur de la dynastie des Omayades, devenu le seul maître par l'assassinat de 'Ali, fixe sa résidence à Damas, il semble que l'Arabie va recouvrer sa liberté antérieure?

Erreur : l'islamisme a passé par là et enlevé à la péninsule les meilleurs de ses soldats. Il a fallu bien des armées pour soumettre la Syrie, la Perse, l'Arménie, le

Turkistân, l'Égypte, le Maghreb et l'Espagne. Ce n'est qu'à la sixième expédition que l'Afrique du nord a été définitivement conquise. Songez à ce qu'il a coulé de sang arabe sur tous les champs de bataille depuis Kadésiah et Nehavend jusqu'au Guadalete en Espagne, jusqu'à Poitiers en France! Ceux qui auraient été les héros et les chantres d'une nouvelle guerre de tribu à tribu, ceux-là gagnaient alors le paradis à la pointe de leurs lances, soit en guerroyant contre les païens et les polythéistes (les chrétiens), soit en soutenant les droits de quelque compétiteur au khalifat. La guerre civile, en effet; ne fit pas moins de victimes que les guerres sacrées contre les infidèles (djihad). A la journée du Chameau [1], où 'Aïchah, l'une des veuves du prophète, conduisait une armée contre

1. Dans cette bataille, Aïchah s'avança, montée sur un chameau, au plus fort de la mêlée, pour encourager ses troupes, et finit par être prise par les soldats de 'Ali, alors que sa litière et sa monture étaient criblées de flèches.

ʿAli, le gendre et le successeur légitime de Mohammed, quinze mille hommes succombèrent. A la bataille de Siffin, qui dura trois jours, soixante-dix mille Arabes périrent : plus tard, l'insurrection des Kharedjites (les puritains de l'islamisme) fut noyée dans leur sang.

En outre, dans ces temps de ferveur du commencement de l'islam, quelle poésie les sincères convertis pouvaient-ils écouter ou composer, quand le Qoran était là, le Qoran qu'un dogme déclarera plus tard incréé; le type éternel de la beauté littéraire, tellement que, au dire des commentateurs, ni les anges, ni les hommes ne sauraient écrire une phrase qui pût égaler la première venue du livre sacré! Et devant qui chanter les exploits d'une nouvelle guerre de Basous ou de Fidjar? Le marché de ʿOqazh a été aboli par Mohammed : plus de concours poétiques. A la Mekke, il ne réside même plus de khalifes; on n'y trouve que des mécontents comme Hosséin et les Alides ou des ambitieux comme ʿAbd Allah ben Zobaïr. Encore le temps n'est pas

loin où la ville sainte sera battue en brèche par les machines de guerre d'une armée omayade et où la Ka'abah elle-même brûlera.

Restait la cour de Damas. L'élévation au khalifat de la dynastie de Mo'aouiah était une revanche éclatante des Qoraïchites sur la famille de Mohammed, et ce ne fut pas un médiocre triomphe pour Yazid, l'arrière-petit-fils d'Omayah, tombé à Bedr en combattant les Musulmans, de pouvoir venger son ancêtreen faisant tuer à Kerbélah Hosséin, le petit-fils du prophète! Les esprits des adversaires de l'islam n'avait pas été changés par leur conversion plus politique que sincère. Le jour de la soumission de la Mekke, lorsque le moueddin Belâl fit l'appel à la prière, Djoaïriah, fille d'Abou Djahl, un des plus violents persécuteurs de la nouvelle religion, s'écria : « Dieu a été miséricordieux envers mon père en ne permettant point qu'il entendît Belâl braire au haut du temple! » Khaled, fils d'Asid, autre converti de la veille, s'exprima dans les mêmes termes, et Harits

ben Hicham ajouta : « Plût au ciel que je fusse mort avant cet événement! » Mohammed, qui les avait entendus, jugea prudent de leur pardonner, mais il put comprendre que sa religion n'avait pas été acceptée de bon gré par les vaincus. Sous Mo'aouyah, Yazid, l'héritier du khalifat, faisait attaquer par le poète chrétien Akhtal les descendants des Ansars, qui avaient sauvé Mohammed en lui donnant asile à Médine lors de l'hégire.

« Les nobles actions et la gloire sont l'apanage des Qoraïchites, disait-il, la lâcheté et l'avarice se dissimulent sous les turbans des Ansars. »

Mais les conditions faites à la poésie n'étaient plus les mêmes que celles dans lesquelles elle s'était librement développée avant l'islam. Sans doute, l'oppression religieuse était nulle sous un prince qui foulait aux pieds à plaisir les prescriptions du Qorân, et qui faisait du chrétien Akhtal son commensal favori. Et cet esprit de tolérance régna dans toute la famille de Mo'aouyah; un seul prince présente une exception :

'Omar II, fils de 'Abd El 'Aziz, mais il ne fit que passer au pouvoir. Seulement les poètes de cour n'étaient plus que des panégyristes ou des satiriques : ce n'était plus que de loin en loin qu'ils faisaient allusion aux anciens exploits de la tribu à laquelle ils appartenaient, — quand toutefois ils n'étaient pas d'origine syrienne, persane ou égyptienne; et ils estimaient plus le témoignage d'une faveur du khalife que le souvenir des journées de Chib-Djabalah, de Batn Aqil ou de Manidj. Comme nous le verrons plus loin, la littérature anté-islamique devint seulement l'objet de l'étude des grammairiens et des lexicographes, en attendant qu'elle fût proposée comme modèle aux faiseurs de pastiches.

En effet, par une singulière anomalie, en même temps que l'esprit, les mœurs, la civilisation, la religion, tout différait des temps anté-islamiques, la poésie arabe conservait les mêmes cadres et était soumise à des préceptes qu'il était interdit d'enfreindre. Jamais la règle des trois uni-

tés ne pesa aussi lourdement aux tragiques français du XVIIe siècle que les formes surannées des temps de *l'ignorance* aux auteurs arabes de l'époque du khalifat.

Quelques rares esprits surent cependant protester contre cette tyrannie. D'après les anciennes règles, dit en résumé Ibn Qotaïbah dans l'Introduction de son Tabaqât Ech cho'ara (catégories des poètes) [1], l'auteur d'une qasidah devait commencer par mentionner les campements abandonnés ; puis il se lamentait, priait ses compagnons de s'arrêter, tandis qu'il rappelait le souvenir des habitants partis pour chercher d'autres campements et d'autres aiguades. Il abordait ensuite la partie amou-

1. Dans son ouvrage intitulé *Beitræge zur Kenntniss der Poesie der alten Araber* (Hannover, 1864), M. Nœldeke a traduit cette introduction qu'il croit appartenir à un autre ouvrage d'Ibn Qotaïbah. Il serait trop long d'exposer les raisons qui m'empêchent de partager son avis, auquel ne s'est pas non plus rallié M. Ahlward (v. la Préface de son édition des *Six divans* et la table des auteurs consultés).

reus, se plaignait des tourments de la passion et par là attirait sur lui l'attention et l'intérêt; il racontait ses voyages pénibles et fatigants dans le désert, parlait de la maigreur de sa monture dont il faisait l'éloge et la description. Enfin il terminait par le panégyrique du prince ou du gouverneur à qui il récitait son poëme, afin d'obtenir des marques de sa générosité.

C'est exactement la marche suivie dans la Mo'allaqah d'Imrou'lqaïs, celle qui méritait le plus de servir de modèle. Toutefois, la dernière partie était une addition des poètes postérieurs qui faisaient de leur art un moyen de lucre et battaient monnaie avec leurs vers.

Mais cet esclavage de la forme était encore poussé plus loin : les seuls termes usités chez les anciens étaient admis dans les qasidahs de leurs successeurs. Je ne saurais guère comparer cette imitation servile qu'à celle du cardinal Bembo et des cicéronistes, admirateurs et copistes fanatiques de Cicéron, et qu'Érasme a si plaisamment raillés dans son dialogue intitulé

« Ciceronianus ». Khalef El Ahmar, cité par Ibn Qotaïbah, nous rapporte les paroles pleines de sens d'un vieillard de Koufah, qui protestait contre cette tyrannie littéraire de l'ancienne Arabie. Un poète, en effet, ne pouvait se lamenter sur les ruines d'un château, parce que ses modèles n'avaient pleuré que sur les débris d'un campement ; il lui était interdit de prendre pour monture un âne ou un mulet au lieu de la chamelle traditionnelle, de s'arrêter près d'une eau courante et douce, les nomades n'ayant jamais bu que l'eau saumâtre des puits ; enfin, dans ses voyages, il ne devait pas mentionner les prairies couvertes de narcisses, de roses ou de myrtes, car dans le désert arabe il ne pousse que de l'absinthe ou du basilic. On entendit alors des habitants de Bag̊hdad, de Basrah ou de Damas vanter les qualités de leur chamelle, eux qui n'avaient jamais perdu de vue les minarets de leur ville natale, et célébrer la soif du sang d'un ennemi au moment même où ils tremblaient devant la soldatesque turke des Khalifes abbassides.

L'avénement de ces derniers modifia encore davantage l'esprit poétique en faisant triompher l'orthodoxie sunnite. Si les sciences et les arts atteignirent sous El Mâmoun leur apogée, il n'en fut pas de même de la poésie. Les poètes officiels eurent à louer les barbares venus du Turkistân, du Maghreb ou de la Kachgarie et les panégyriques d'un Boghâ, d'un Baïkial, d'un Mounes remplacèrent les chants héroïques que nous ont conservés le Hamasa, le Kitab Al Aghani ou le divan des Hodzaïlites. Il en fut de même dans les petites cours : à Misr, à Hamadân, à Bokhârâ, à Qayrouân, à Ghaznah, plus tard au Kaire et à Fas, partout où de la poussière du Khalifat s'éleva une nuée de dynasties éphémères. En Espagne, la tradition omayade subsista tant qu'un membre de cette famille occupa le Khalifat de Cordoue. Mais la chute de ce trône et l'invasion des Berbères en Espagne sous la conduite des Almoravides et des Almohades mirent fin à cette tradition littéraire qui était déjà bien morte en Orient, quand d'autres barbares,

partis de l'extrémité opposée de l'ancien monde, les Moghols, détruisirent le Khalifat de Baghdad, réduit, comme deux siècles plus tard l'empire grec, aux faubourgs de sa capitale.



Après avoir exposé rapidement le destin de la poésie héroïque sous les khalifes omayades ou abbassides, il nous faut rechercher quel fut le sort des poëmes anté-islamiques et dans quel état ils nous sont parvenus.

Et d'abord, une question se pose, qui ne peut être entièrement résolue dans l'état actuel de nos connaissances, mais qu'il est impossible cependant d'éluder. Quel degré d'authenticité devons-nous accorder aux poésies qui sont arrivées jusqu'à nous sous le nom d'Imrou'lqaïs, de Tharafah, de Zohaïr, et des autres poètes antérieurs à Mohammed ?

Lorsqu'on examine le divan du premier, on rencontre non-seulement des vers qui se retrouvent chez d'autres auteurs, chez

Tharafah, par exemple, mais encore un certain nombre de poëmes qui semblent n'être que la reproduction d'autres plus étendus ou plus restreints, en un mot, une sorte d'exercice de rhétorique sur le même thème. Ainsi la huitième qasidah, dans l'édition de M. Slane, est identique à la Mo'allaqah pour les idées et les expressions. Dans les différents manuscrits qui nous ont conservé cette dernière pièce, les vers ne s'accordent ni pour l'ordre, ni pour le nombre. Nous savons, de l'aveu des commentateurs, que quelques-uns ont été interpolés et appartiennent à un autre poète : les règles de la composition poétique d'une qasidah nous aident à reconnaître que quelques autres, s'ils sont effectivement d'Imrou'lqaïs, ne faisaient pas partie de la mo'allaqah. Cette difficulté, une des plus considérables que présente l'étude des poésies anté-islamiques, tient à plusieurs causes que nous allons étudier.

J'ai dit plus haut que la poésie arabe tomba dans le discrédit après le triomphe de la religion de Mohammed. Lorsqu'on

commença à s'en occuper, ce ne fut guère dans un but littéraire. Le Qorân avait été écrit dans le dialecte spécial de la Mekke, celui des Qoraïchites ; mais, s'il était facilement intelligible pour la plus grande partie des tribus du Hidjaz, il n'en était pas de même pour les nombreux étrangers, égyptiens, syriens, grecs ou persans, qui, dès le premier siècle de l'hégire, formaient la majorité des Musulmans. Comme ils ignoraient la langue anté-islamique à laquelle se rattachait le Qorân, l'intelligence du livre sacré leur aurait été refusée, si, dès les premiers temps de l'islam, des grammairiens n'avaient pris à tâche d'interpréter les locutions archaïques ou tombées en désuétude. Il est à remarquer, du reste, que la plupart des exégètes et des lexicographes arabes furent des étrangers, et que les Persans, formés à l'étude de la grammaire par imitation de l'Inde, fournirent aux deux écoles rivales de Basrah et de Koufah la plupart de leurs adhérents. Mohammed avait conseillé de consulter les anciennes poésies des Qoraïchites s'il s'éle-

vait quelques doutes sur une expression du Qorân : les grammairiens et les commentateurs étendirent cette recommandation à d'autres poésies anté-islamiques. Dans l'antique Arabie, en effet, il n'était de poëmes estimés que ceux qui avaient été composés par des nomades : au rebours des autres pays, c'était dans les villes que le langage se conservait le moins pur à cause du contact fréquent avec les étrangers, et l'on n'a gardé qu'un seul nom de poète citadin qui eût du mérite, à côté de tant de nomades : Hassân ben Tsabit.

Cependant, de quelque utilité que fût cette étude pour l'intelligence du livre sacré, les exégètes, qui ne s'y livraient pas dans une intention littéraire, se montraient peu scrupuleux lorsqu'il s'agissait de déterminer exactement de qui était le vers qu'ils citaient et de quelle pièce il faisait partie. Son origine anté-islamique une fois admise, le but était atteint, toutes les conditions étaient remplies : que la citation fût tirée d'Imrou'lqaïs ou de Taabbata Charran, de Tharafah ou de Sa-

maoual ben 'Adya, ce n'était plus qu'une question secondaire : peu importait à ceux qui n'y cherchaient qu'une forme perdue par le langage courant. On conçoit dès lors quelles erreurs doivent se rencontrer dans les fragments qui nous sont arrivés par cette voie.

Un autre résultat de ce procédé fut la perte presque totale des poésies dialectales. Entre les diverses familles issues de Ma'add et d'Adnân, il avait fini par s'établir certaines variétés de dialectes qui étaient toutefois assez rapprochés entre eux pour que la connaissance de l'un donnât l'intelligence des autres. Les différences devaient être certainement très délicates, et consistaient surtout, du moins autant que nous pouvons le supposer, dans la vocalisation de certaines lettres radicales — ordinairement la seconde — et dans le lexique. Malheureusement les compilateurs de dictionnaires qui ont admis dans leurs ouvrages un grand nombre d'expressions dialectales (c'est ainsi qu'on explique l'abondance exubérante des synonymes en

arabe) ont négligé souvent de nous informer à quelle tribu chacune d'elles appartenait. Ce ne fut que bien plus tard, lorsque se fut développée l'étude de la grammaire, — car jamais les Arabes ne s'élevèrent jusqu'à la philologie, — que quelques écrivains comme Hariri dans le Dorrat El Ghawas (la perle du plongeur) ou Djaoualiki dans son livre des locutions vicieuses, s'occupèrent de recueillir et de signaler ces débris si intéressants pour l'histoire de la langue.

Un autre motif d'inexactitude dans les citations des premiers grammairiens consiste dans le grand nombre de poètes qui portaient le même nom. Ce fait s'explique si l'on considère que les noms propres sont formés de celui d'une divinité, précédé du titre de serviteur, esclave, adorateur, homme, client, etc. Les diverses formations de ce genre que nous rencontrons dans les autres langues sémitiques : hébreu, phénicien, assyrien et éthiopien, nous ont familiarisés avec cet usage, et c'est grâce à lui que nous pouvons, en dégageant l'élément

divin d'un nom propre, reconstituer en partie certaines mythologies, aujourd'hui encore fort obscures : la mythologie arabe ou éthiopienne, par exemple. C'est en appliquant ce principe que Tuch et Osiander ont fait faire de grands progrès à cette branche d'études autrefois presque négligée. Lorsqu'une divinité était adorée spécialement dans une tribu, nous ne devons pas nous étonner de rencontrer fréquemment son nom comme élément essentiel de celui de ses adorateurs. Ainsi Qaïs (la Force), objet du culte des Kindites, comme nous l'apprend l'auteur du Kitâb al Aghani, donna naissance à une infinité d'Imrou'lqaïs. Dans un savant mémoire sur l'authenticité des six divans [1], M. Ahlwardt n'a pas relevé moins de *dix-sept* Imrou'l-qaïs (homme de Qaïs), dont trois certainement appartenaient à la tribu de Kindah, entre autres l'auteur de la Mo'allaqah. Il a compté également quatre 'Alqama, trois

1. *Bemerkungen ueber die Æchtheit der Alten Arabischen Gedichte.* Greifswald, 1872.

'Antarah, cinq Tharafah. Ce dut être là, comme on le voit, une source abondante de confusions pour les grammairiens, si peu scrupuleux d'ailleurs, lorsque le nom d'un poète n'était pas accompagné de celui de son père ou d'un qualificatif ethnique.

A ces erreurs que l'on doit attribuer aux grammairiens, il faut joindre celles qui provinrent des *raouis* (conteurs) dont la mémoire conserva les vers anciens jusqu'à ce qu'ils fussent recueillis par l'écriture. Ces erreurs tiennent à plusieurs raisons : le langage anté-islamique devenant de moins en moins intelligible, ceux qui étaient les dépositaires des antiques poésies furent amenés naturellement à remplacer une expression archaïque par une autre de même mesure et de même sens, de façon à ce que le vers demeurât correct. Dans cette voie les formes dialectales disparurent bien vite, chassées par d'autres plus modernes.

En outre, quelle que grande que fût la mémoire des raouis, et elle était immense, comme j'en donnerai la preuve, elle était cependant sujette à des défaillances et des

confusions. Dans le premier cas, il n'était pas rare de rencontrer un homme assez peu scrupuleux, mais aussi assez bon poète pour suppléer par son talent poétique à un défaut de mémoire; et c'est ainsi que certains vers apocryphes se glissèrent dans les textes anciens, ou que des passages furent interpolés dans des morceanx avec lesquels ils n'avaient d'autre analogie que l'identité du mètre et de la rime.

Un des plus célèbres raouis, Hammad, dont je parlerai plus loin avec détail, fut des plus renommés pour l'étendue de sa mémoire. Un jour, raconte le Kitâb Al Aghani, le Khalife Oualid lui ayant demandé combien il savait de vers par cœur, le raoui se vanta de pouvoir réciter sur chaque rime formée par chaque lettre de l'alphabet, cent qasidahs anté-islamiques et tint parole, non à Oualid fatigué de l'entendre, mais à un de ses officiers. C'était là certainement un homme remarquable, mais quand on songe que, sur ces deux mille sept cents pièces de vers, il n'y en avait pas moins de sept cents, suivant

d'autres soixante, qui commençaient par ces mots *Bânat So'ad* (So'ad a disparu), et que de toutes, il ne nous reste que celle de Ka'ab-ben Zohaïr, on comprendra que, quelle que fût la mémoire des ràouis, elle ne suffisait pas à conserver intact le trésor des poëmes anté-islamiques.

De plus, il était très difficile à un homme qui n'avait pas visité les lieux mentionnés dans les vers qu'il récitait, de connaître la véritable forme d'un nom propre. Dans l'Introduction du Tabaqat Ech Cho'ara, Ibn Qotaïbah raconte que le savant El Asma'ï, contemporain du Khalife Haroun Er Rachid et l'un des plus célèbres grammairiens, en même temps que bon poète, reçut une leçon d'un simple Bédouin. On lisait une pièce d'Abou Dzo'aïb et l'on était arrivé à ce passage :

« Leurs poulains furent isolés à l'extrémité inférieure de *Ouadi Eddaïr* », lorsque le Bédouin interrompit le lecteur en disant : « Tu te trompes, cet endroit s'appelle *Ed Dabr* ; c'est un défilé de mon pays. » — El Asma'ï s'empressa d'adopter

cette rectification. L'addition d'un simple point diacritique avait changé Ed Dabr en Ed Daïr, et la faute courait risque d'être reçue, pour le tourment des commentateurs futurs. Ce fait ne se rencontrait pas seulement dans les noms propres, mais aussi dans les noms communs, où un changement aussi léger pouvait causer des corruptions. Aussi, c'était un adage reconnu qu'il fallait entendre réciter des poésies pour bien les connaître.

Aux causes accidentelles d'altérations que je viens d'énumérer plus haut, il faut encore ajouter la mauvaise foi de certains raouis qui attribuèrent des vers apocryphes à des auteurs anté-islamiques. Ce n'était pas seulement le manque de mémoire qui les portait à agir ainsi, comme nous l'avons déjà vu. De tout temps, dans toutes les littératures, on a trouvé des hommes, souvent de talent, qui ont pris plaisir à égarer l'admiration de leurs contemporains en la dirigeant sur des œuvres apocryphes. Depuis Onomacrite, qui falsifiait les anciens vers attribués à Musée, jusqu'à la

fausse Clotilde de Surville et à Chatterton, la liste serait longue des écrivains qui ont mis leurs œuvres sous le patronage d'un nom ancien, soit pour leur assurer l'immortalité, soit par une sorte de satisfaction secrète d'avoir trompé ceux qui passaient pour les juges les plus exercés.

Une autre raison explique l'emploi fréquent en Arabie de ces déloyales manœuvres. Avant Mohammed, lorsqu'il n'existait pas encore d'histoire écrite, à ce que rapporte Essoyouti, quand un Bédouin racontait un fait peu connu, on lui disait : « Cite-nous quelques vers à l'appui de cet événement. Les poëmes servaient donc, dans bien des cas, de preuve pour les tribus en contestation, et, sans nul doute, il se trouva plus d'une fois des raouis complaisants pour citer des vers que l'auteur auquel ils étaient attribués n'avait pas composés.

Après la première ferveur musulmane, on commença à étudier la littérature ancienne pour elle-même ; on réunit les divans des poètes anté-islamiques, et l'un de

ceux qui contribuèrent le plus à sauver ces débris d'un passé glorieux fut ce même Hammad ben Salama (mort en l'an 187 de l'hégire), surnommé Er Raouïa, précisément à cause de son immense mémoire. D'après El Asma'i, c'est à lui que l'on doit la conservation de la plus grande partie du divan d'Imrou' lqaïs et du recueil de poëmes qu'il intitula Mo'allaqah. Malheureusement, ces services éminents sont contrebalancés par l'accusation que porta contre lui le grammairien El Mofaddhal, d'avoir profité de sa connaissance des vers et de la manière des anciens poètes, pour leur attribuer des qasidahs de sa composition. Son contemporain Khalef El Ahmar [1], mort en l'an 180 de l'hégire, fut l'objet de soupçons plus fondés encore. Il aurait enrichi des produits de son talent poétique, très grand d'ailleurs, les divans d'Imrou' lqaïs, de Nabighah Dzobyani, de Taabbatha

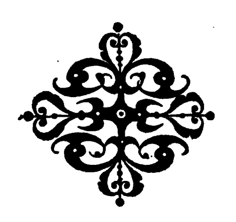
1. Voir sur ce personnage les *Bemerkungen* et la publication de M. Alhward intitulée : *Chalef El Ahmar's Qassideh.* Greifswald, 1859.

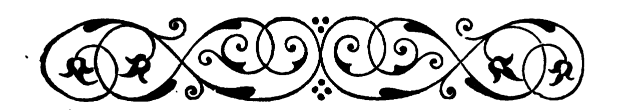
Charran, et même, s'il fallait tout croire, il serait l'auteur du célèbre poëme de Chanfara, le Lamiab El'Arab.

D'autres altérations volontaires que nous pouvons signaler presque à coup sûr, mais non corriger, sont celles qui ont pour origine les scrupules religieux des exégètes ou des raouis. Quelque indifférent que pût être l'Arabe anté-islamique sur le chapitre de la religion, il avait cependant un certain nombre de dieux dont il vénérait les sanctuaires, sous la protection desquels il se mettait, enfin qu'il invoquait dans ses vers. Or, dans ceux qui nous sont parvenus, la plupart de ces invocations s'adressent à Allah, nom de Dieu chez les Musulmans, mais qui était tellement rare avant Mohammed qu'on le retrouve dans la formation de deux ou trois noms propres tout au plus, et chez les Qoraïchites. Il est donc singulier que des poètes de Kindah, par exemple, où l'on adorait Qaïs, aient juré par une divinité étrangère à leur tribu et n'étant pas même à la Mekke l'objet d'un culte exclusif.

Vous savez, en effet, que la Ka 'abah renfermait trois cent soixante idoles, parmi lesquelles, avec Allah, se trouvaient Hobal, la vierge Marie, Jésus, Abraham, etc. Certains raouis, considérant comme un sacrilège ces invocations à des faux dieux, remplacèrent dans les vers qu'ils gardaient dans leur mémoire les noms de Qaïs, de Nasr, d'Allât, par celui d'Allah ou quelque synonyme désignant le Dieu unique. C'est ainsi qu'El Asma'ï appelait Imrou 'lqaïs (l'homme de Qaïs), Imrou 'llah (l'homme d'Allah), de même qu'Abou Bekr, le premier Khalife, quitta, lors de sa conversion à l'islam, le nom de 'Abd El Ka'abah (serviteur de la Ka 'abah) pour prendre celui de 'Abd Allah (serviteur de Dieu). Il est certain que, dans la plus grande partie des vers d'Imrou 'lqaïs où il jure par Allah, il faut restituer Allât, déesse qui semble avoir eu une grande importance chez les anciens Arabes, surtout si l'on accepte l'identification que quelques critiques en ont faite avec l'Alilat d'Hérodote. C'est un sentiment analogue qui amena

les historiens musulmans à insérer dans leurs ouvrages et à regarder comme authentiques des vers arabes qui auraient été composés par des Tobba's himyarites à la louange de Mohammed, plusieurs siècles avant sa naissance.





Si des poëmes anté-islamiques nous passons à leurs auteurs, les difficultés causées par l'ignorance ou la mauvaise foi des commentateurs ne sont pas moindres. Lorsque les grammairiens renouèrent, au second siècle de l'hégire, la chaîne des traditions littéraires, interrompues par le triomphe de l'islam, lorsqu'ils se mirent à recueillir les vers et les récits qui s'y rattachaient, ceux-ci leur parvinrent sans liaisons tels que pouvaient les transmettre les souvenirs populaires, avec toutes les légendes qui éclosent si facilement en Orient. De plus, les commentateurs ne se firent pas faute d'avoir recours à leur imagination lorsqu'ils manquaient de renseignements pour éclaircir un passage. Nous

allons voir plusieurs exemples de ces inventions, particulièrement au sujet des Mo'allaqahs.

Dans le divan d'Imrou'lqaïs, on trouve le vers suivant :

« Ne me trahis pas, ô Rabi'a, moi qui auparavant eus toujours confiance en toi. »

D'après M. Nœldeke[1], un commentaire manuscrit, conservé à Leyde, imagine pour expliquer ce vers, allusion à un fait peu connu, une légende qu'on croirait imitée de celle de Geneviève de Brabant ou d'un conte analogue des mille et une nuits. Selon lui, Hodjr, père d'Imrou'lqaïs, non content de bannir son fils, dont il méprisait le talent poétique, résolut de le faire tuer et confia cette exécution à un de ses amis, nommé Rabi'a, qui avait autrefois joui de la confiance du poète. Celui-ci parvint à l'attendrir et, au lieu des yeux d'Imrou'lqaïs, le prétendu bourreau ap-

1. « Zur Geschichte und Kritik der altarabischen Poesie », dans ses *Beitræge*.

porta ceux d'une gazelle au roi des Kindites, comme preuve de son obéissance. Cette fable, qui se trouve dans maint récit populaire d'Orient et d'Occident, n'a aucun fondement historique et ne se rencontre dans aucun autre commentateur ou biographe.

La vie d'Imrou'lqaïs renferme d'ailleurs un certain nombre de légendes dont quelques-unes ont encore trouvé créance chez des critiques européens. Je ne parle pas de l'histoire de son mariage, ni des incidents qui s'y rapportent, que raconte l'auteur du Kitâb Al Aghani d'après une tradition remontant à 'Abd El Melik ben 'Omaïr. Il courait dans le désert un grand nombre de récits fabuleux que l'on attribue principalement au « roi des poètes », le plus ancien auteur de qasidâhs. Mais, ce qui est plus curieux, c'est l'application d'un mythe héracléen à l'histoire d'un prince arabe, contemporain de Justinien. On dit, et ce récit a été admis par Reiske et M. de Slane, qu'Imrou'lqaïs, ayant obtenu de l'empereur grec des secours

pour venger son père, retournait en Arabie, lorsqu'un des Benou Asad, nommé Thammâh, qui était allé à Constantinople combattre ces projets, dénonça au César une intrigue que le poète aurait eue avec sa fille; suivant d'autres, il l'aurait averti de se méfier des intentions d'Imrou'lqaïs. L'empereur envoya à ce dernier, comme pour l'honorer, un de ses propres vêtements qu'il avait fait imprégner d'un poison violent; dès qu'il se fut revêtu de cette tunique de Nessus, le prince kindite vit son corps tomber en lambeaux et mourut à Ancyre dans de cruelles souffrances. Plus tard, les Grecs lui auraient élevé dans cette ville une statue que vit le khalife El Mamoun. La vérité est qu'il succomba à un ulcère, d'où lui vient le surnom de Dzou' l'Kourouh (l'homme aux ulcères), par lequel il est souvent désigné. Il serait curieux de retrouver par quelle voie la légende d'Héraclès a pénétré en Arabie et comment elle a pu être appliquée au poète [1].

1. Une tradition défigurée de la légende du

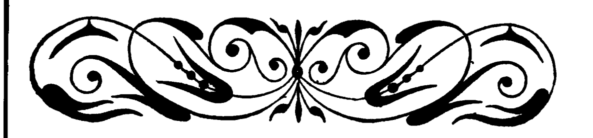
Malheureusement, les moyens nous manquent pour éclaircir ce point mythologique : le Kitâb Al Aghani cite cette histoire d'après Dârim, fils de 'Iqâl et Ibn El Kelbi, dont le père avait eu connaissance des traditions qui avaient eu cours chez les Benou Asad, autrefois sujets de Hodjr et d'Imrou'lqaïs.

Le surnom d'un autre poète anté-islamique, Taabbatha Charran, fournit aux commentateurs trop ingénieux l'occasion de faire preuve d'imagination. Pour expliquer cette appellation singulière (Taabbatha Charran signifie « il a porté le mal sous son aisselle »), il n'est pas de contes qu'ils n'aient imaginés. Les uns, s'appuyant sur des vers plus ou moins authentiques qui lui sont attribués, et où il se vante d'avoir, la nuit, tué une goule, sorte d'ogresse du désert, ajoutent qu'après cet

Sphinx et de ses énigmes se retrouve dans le conte de la fée (Djinn) qui posait des questions aux voyageurs et disparut après avoir été vaincue par l'un d'eux (voir Hariri Dorrat al Ghawas, éd. Thorbecke, p. 92).

exploit, il revint au campement avec le cadavre de la goule sous son bras, ce qui fit dire aux siens : Il porte le mal sous son aisselle — d'où son surnom, — car son nom véritable était Tsabit. D'autres prétendent qu'un jour il partit pour une expédition, car il était célèbre par ses brigandages, et que sa mère, interrogée par les amis de son fils, répondit qu'il avait emporté le mal (son sabre) sous son aisselle. Enfin, suivant une variante de la première légende, le poète aurait acquis ce surnom dans sa jeunesse, un jour qu'il avait rapporté dans sa tente un serpent venimeux.





La collection des poëmes sous le nom de *mo'allaqahs* fut, elle aussi, l'objet de légendes et d'inventions qui s'étalent encore aujourd'hui dans les livres d'histoire où celle des Arabes est traitée d'une façon si superficielle. Mais, avant de montrer les erreurs auxquelles a donné lieu ce nom de mo'allaqahs, il est bon d'expliquer la manière dont ces qasidahs ont été recueillies.

On sait que dans toutes les littératures en décadence, quand la mémoire ou l'écriture est incapable de conserver intacts les trésors littéraires accumulés pendant des siècles, les anthologies et les abrégés sont en grande faveur. La postérité fait ou su-

bit un choix entre toutes ces richesses, et ce choix, bon ou mauvais, ne laisse guère de chances de survivre à ce qui en a été exclu. De là vient la perte de tant d'œuvres qui ont disparu totalement, ou ne nous sont arrivées que par fragments. Il en fut de même dans la littérature arabe. D'après le témoignage d'Ibn En Nahhas, au second siècle de l'hégire, Hammad Er Raouia réunit le premier sept poëmes qu'il appela les mo'allaqahs [1]; ils étaient empruntés à Imrou 'lqaïs, Zohaïr, Nabighâ Dzobyani, El A'cha, Lebid, 'Amr ben Koltsoum et Tharafah. Ce choix obtint l'assentiment de deux bons juges en cette matière : Abou 'Obeïdah et El Mofaddhal. Toutefois, dès cette époque, certains critiques remplaçaient déjà Nabighâ et El A'cha par Harits ben Hillizah et 'Antarah ; tandis que d'autres, comme plus tard

1 Les poètes regardés aujourd'hui comme auteurs de mo'allaqaḥs sont : Imrou 'lqaïs, Tharafah, Zohaïr, Lébid, Amr ben Koltsoum, 'Antarah et Harits ben Hillizah.

Ibn Khaldoun, comptaient neuf mo'allaqahs.

Des écrivains postérieurs, tels qu'Es Soyouti, ne s'expliquant pas le nom de Mo 'allaqah donné à ces poëmes, imaginèrent, suivant leur usage, un récit qui pût les satisfaire. Ils interprétèrent ce mot par « *les Suspendues* » et, partant de ce point, ils en vinrent à admettre qu'elles avaient dû être suspendues dans l'endroit le plus vénéré de l'Arabie : la Ka'abah. De là à inventer les circonstances dans lesquelles on leur accordait cet honneur, il n'y avait qu'un pas. Le souvenir confus des luttes du marché de 'Oqazh subsistant encore, on transporta cette tradition à la Mekke, et ce fut, aux yeux des écrivains postérieurs, un point d'histoire incontestable que, avant l'islam, les poètes arabes devaient soumettre les productions de leur génie aux Qoraïchites, et que, au lieu d'une couronne de lauriers, le vainqueur de ces jeux poétiques avait le droit de suspendre son poëme dans la Ka'abah. La légende continua à se développer et l'on raconta

ensuite que le poète Lébid, lors de sa conversion à l'islam, arracha et déchira lui-même celle de ses qasidahs qui avait été jugée digne de figurer dans le sanctuaire avec les autres mo'allaqahs[1]. Plus tard, l'imagination des Européens surpassa celle des Orientaux. Le grammairien Abou Zéïd Mohammed ben 'Ali El Qarchi avait composé un recueil de poésies, divisé en sept classes : la première renfermait les Mo 'allaqahs, la quatrième, les modzahhabahs (les dorées) : ces deux catégories furent confondues par une critique superficielle, et, dans certaines histoires, celle de Sédillot entre autres, les Mo 'allaqahs sont données comme ayant été « écrites en lettres d'or, sur des toiles d'une étoffe précieuse, et suspendues dans la Ka'abah pour être conservées à la postérité »[2].

Il est à remarquer cependant que cette

1. Voir la réfutation de cette légende dans le mémoire de M. Sloane, *The poet Lebid.* Leipzig, 1877.

2. Sédillot, *Histoire des Arabes,* 2e édition, t. I, liv. I, ch. II, p. 46.

erreur, en ce qui concerne l'Orient, ne se trouve que dans les écrivains très postérieurs. Ni El Azraqi, qui a écrit une histoire de la Mekke fort détaillée, ni Ibn Hicham, le biographe de Mohammed, qui énumère soigneusement tout ce que renfermait la Ka'abah lors de la conquête de la ville par les Musulmans, ni même le Kitâb Al Aghani, qui a cependant recueilli, sinon accueilli, bien des légendes, ne parlent d'un fait semblable. La première mentirn en est faite par le commentateur Ibn En Nahhas, mort au milieu du quatrième siècle de l'hégire, qui regarde ce récit comme sans fondement. Il faut descendre jusqu'à Ibn Khaldoun, plus philosophe qu'historien, et à Es Soyouti, un compilateur polygraphe plus récent encore, pour trouver cette légende accréditée.

Le silence des anciens historiens et commentateurs serait déjà une preuve suffisante; mais Hengstenberg, dans les Prolégomènes de son édition de la Mo 'allaqah d'Imrou 'lqaïs, a réuni les arguments qui déjà avaient fait hésiter Pockoke *(Specimen*

historiæ Arabum), et convaincu Reiske *(Prolegomena ad Mo 'allaqam Tharafæ)* et de Sacy *(Mémoire sur les anciens monuments de la littérature arabe)* de la fausseté de cette assertion. Au temps de Mohammed, l'écriture était peu usitée chez les Arabes : en laissant de côté les inscriptions himyarites, sinaïtiques et nabatéennes qui sont en dehors de notre champ d'études, nous ne trouvons, en fait de texte écrit [1], que l'inscription bilingue de Harrân dans le Ledja, recueillie par M. de Vogué et expliquée par M. Halévy [2]. C'est le seul monument antérieur à l'islam où l'on retrouve le type de l'écriture improprement appelée koufique, et dont il n'existe aucune autre

1. La fameuse inscription du Maqam Ibrahim, reproduite par El Fakihi dans son histoire de la Mekke, est écrite avec un alphabet qui se rapproche surtout de l'himyarite et n'a aucun rapport, sauf la communauté d'origine égyptienne, avec l'arabe (voir *Dozy die Israeliten zu Mekka*. Leipzig, 1864).

2. *Mélanges d'épigraphie et d'archéologie sémitiques*. Paris, 1874.

trace avant l'an soixante-douze de l'hégire. Et, en outre, il est difficile d'admettre que le Qorân n'ait pu être écrit que sur des omoplates de chameau, des morceaux de cuir, des feuilles de palmier et des pierres plates, alors que des poésies païennes, en horreur aux vrais Musulmans, auraient été recueillies en lettres d'or sur des tissus précieux.

Cette légende a donc un contre-sens pour origine. Sans doute « *Mo'allaqât* » peut se traduire par « *Suspéudues* », mais ce mot peut également désigner des colliers. On sait que les titres de ce genre sont fréquents chez les Arabes : je vous citerai le Recueil de Zamakhchari, intitulé les *Colliers d'or* et l'histoire d'Espagne d'Abou Nasser El Fatah, qui porte également ce nom. En outre, cette explication est confirmée par l'autre appellation que Hammad Er Raouïa donna à son recueil : *Es Sammouth* (les colliers) sur le sens de laquelle il ne peut y avoir de doute.

Telles sont, Messieurs, les difficultés que nous allons rencontrer dans l'explication